

100^e ANNIVERSAIRE DE LUCEVILLE



Une journée « clin d'œil » soulignant les 100 ans de Luceville s'est tenue à la salle Louis-Philippe-Antil le 23 septembre dernier. Plus de 230 déjeuners-brunch ont été servis. Illustrant le passé glorieux de Luceville, une exposition composée de photos de M. René Lavoie et de tableaux de Mme Johanne Gagnon, a ravivé d'agréables souvenirs. Ti-Pit et Manda ont souligné à leur façon les personnages et les réalisations particulières de ce village.

M. Gaston Gaudreault a conçu un document PowerPoint comportant plus de 170 photos qui étaient diffusées de façon continue tout au long de la journée. Une vidéo mettant en vedette des gens de tout âge de Luceville; ainsi qu'une vue aérienne du village a été réalisée et présentée.

En résumé, cette journée fut une réussite grâce à la participation de la population, ainsi qu'à l'implication bénévole des membres du comité organisateur, soit Sonia D'Anjou, Nicole Desgagnés, Martine Plante, Sylvanne Lévesque Saint-Laurent, Gaston Gaudreault, Rodrigue Saint-Laurent et Jocelyn Ross.

Nous devons mentionner l'apport indispensable des commanditaires, soit la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette et Lulumco. Signalons également que Ghislain Loubert (vidéo et photos), Denis Ruest (audiovisuel), Claude Morin (animation) Joanye Gaudreault et Stéphanie Gaudreault (service de bar) et Ronaldo Bouchard (décoration de la salle avec des glaçons) ont contribué au bon déroulement de cette journée spéciale.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil auront lieu à la Salle Louis-Philippe-Antil, (59, rue St-Laurent) à compter de 20 h, et ce, aux dates suivantes :

Lundi 3 décembre	Lundi 8 juillet
Lundi 7 janvier	Lundi 5 août
Lundi 4 février	Lundi 9 septembre
Lundi 4 mars	Lundi 7 octobre
Lundi 1 ^{er} avril	Lundi 4 novembre
Lundi 6 mai	Lundi 2 décembre
Lundi 3 juin	

Le projet d'ordre du jour de chacune des séances est disponible le matin même de leur tenue. Vous pouvez les consulter en allant sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.sainteluce.ca

NOUVEAU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE : 2019-2020-2021

Le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2019-2020-2021 a été déposé et peut maintenant être consulté sur le site Internet de la Municipalité dans les accès rapides (petite maison verte), sous l'onglet « Consultation du rôle d'évaluation foncière » et « accès public ».

Sommaire

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Mot de la Maire
- 100^e de Luceville
- Comité MADA : Café-discussion
- Calendrier de collecte des matières résiduelles
- Local des jeunes
- Prévention incendie
- Nouveau rôle triennal d'évaluation foncière
- Barrières pour fermeture de routes
- Récupération d'arbres de Noël
- Balises de déneigement
- Mot vert
- Avis public
- Marché public
- Session de cours hiver 2019
- Horaire des patinoires

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Fabrique de Sainte-Luce
- Club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce
- Cercle des Fermières de Sainte-Luce
- Bibliothèque de Sainte-Luce
- Bibliothèque de Luceville
- Club des 50 ans et plus de Luceville
- Brunch de Noël — Super C

AUTRES

- « Elles se sont illustrées ! »
- Écoles Sainte-Luce et Bois-et-Marées
- Caisse Desjardins de la Rivière Neigette

JOURS FÉRIÉS

Veillez noter que les bureaux de la Municipalité et des Travaux publics seront fermés du jeudi 20 décembre au mercredi 2 janvier inclusivement.

Un service sera disponible pour les urgences municipales, tel un bris d'aqueduc, au numéro 418 732-0298. Pour un incendie ou le transport ambulancier, veuillez composer le 911.

MOT DE LA MAIRE

Chères Luçoises, chers Luçois,

Je prends quelques instants pour remercier tous les citoyens qui ont participé aux activités de la consultation citoyenne qui est en cours. Le 3 novembre dernier, la population était invitée à la salle Louis-Philippe-Ancil pour participer à un parcours thématique sur différents sujets liés à la vie collective de votre Municipalité. Ensuite, dans les jours qui ont suivi, un sondage a été mis en ligne pour, qu'encre une fois, tous les citoyens puissent partager les enjeux chers à leurs yeux. Si ce n'est déjà fait, vous avez **jusqu'au 23 novembre** pour participer au sondage en allant à www.tpquoi.ca.

Sachez que votre participation est importante pour les membres du conseil. La Municipalité de Sainte-Luce se retrouve à une importante étape de son développement et, à titre d'élus, nous nous devons d'être à l'écoute de la population. Un fort sentiment d'appartenance est le reflet d'une communauté dynamique, unie et solidaire et c'est en ce sens que nous voulons travailler avec vous.

Les principaux éléments qui ressortiront de cet exercice nous guideront dans nos actions à venir pour 2019. Le tout culminera par la présentation de la planification stratégique de la Municipalité qui établira nos axes de développement pour les prochaines années.

Merci à tous pour votre implication et demeurez à l'affût de la suite.

Maïté Blanchette Vézina, Maire

DÉMARCHE MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS) DE SAINTE-LUCE !

Café-discussion « Dans le vent depuis plus de 50 ans »

Date : **20 novembre 2018** de 13 h à 16 h

Lieu : **Salle Louis-Philippe-Ancil** (59, rue St-Laurent)

Venez manger un dessert et parler de vos besoins et de vos idées avec nous dans le cadre de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés) de Sainte-Luce.

Café et dessert gratuits.

La démarche MADA vise principalement à adapter les infrastructures et les services afin de mieux répondre aux besoins des personnes de 50 ans et plus, améliorer leur qualité de vie et leur permettre de demeurer dans leur communauté le plus longtemps possible.

Pour information : Contactez Catherine Aubut au : 418 775-8445, poste 2258 ou mada@mitis.qc.ca



En partenariat avec :

Québec



ELLES SE SONT ILLUSTRÉES !

Une résidente de Sainte-Luce, **Élyse Bussièrès**, et ses coéquipières des Cyclones du Bas-St-Laurent ont obtenu le prix d'**équipe de l'année** remis par l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent. L'équipe de hockey féminin a remporté les grands honneurs de la 44^e édition du Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent.

Également, lors du Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent, **Maude Charron**, originaire de Sainte-Luce, a reçu le prestigieux trophée **Pierre Harvey de l'athlète féminine de niveau international**. Pratiquant l'haltérophilie depuis 2015, Maude Charron, âgée de 25 ans, a un parcours digne de mention. En décembre 2017, au Championnat du monde à Anaheim, elle décrocha la médaille d'argent à l'arraché chez les moins de 63 kg. En avril 2018, aux Jeux du Commonwealth en Australie, Maude fracassa le record des Jeux datant de 12 ans et repartit avec la médaille d'or. Finalement, en septembre dernier, Maude remporta trois médailles aux Championnats du monde universitaires en Pologne. L'objectif pour la prochaine saison est une qualification aux Jeux panaméricains. À plus long terme, Maude vise une qualification aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020.

Résidant à Sainte-Luce, **Sophie Lévesque**, une jeune violoncelliste de neuf ans, a récemment joué à **Carnegie Hall**, le 2 novembre dernier. La célèbre salle de concert new-yorkaise est un haut lieu de la musique classique. Elle a pu se produire dans cette mythique salle grâce au premier prix remporté l'été dernier dans le cadre d'un concours international, les *Golden Classical Music Awards*. Malgré son jeune âge, Sophie étudie déjà au Conservatoire de musique de Rimouski.

Diplômée en coiffure, la Luçoise **Camille Ouellet** fait partie des 15 candidats québécois sélectionnés pour prendre part au processus d'entraînement menant au 45^e Mondial des métiers, qui aura lieu en août 2019, à Kazan en Russie. Camille Ouellet est la seule représentante du Bas-Saint-Laurent qui aspire à une place sur l'équipe canadienne. Ouvrant dans un salon de Rimouski, Camille Ouellet a entrepris le processus de sélection lors des Olympiades québécoises des métiers et des technologies, qui ont eu lieu en mai, à Montréal. Après avoir décroché le bronze à cette compétition, elle a finalement obtenu la médaille d'or aux Olympiades canadiennes, présentées en juin à Edmonton. Il faudra attendre au mois de mai pour connaître l'identité des membres d'Équipe Canada. L'épreuve de sélection finale se tiendra à Halifax.

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2019



Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Légende		Déchets		Recyclage
		Matières organiques		Encombrants (13 mai et 14 octobre)
		Arbres de Noël (2 au 15 janvier)		Résidus verts (21 mai et 4 novembre)

Commerces ayant un conteneur
 Conteneur à déchets : le mardi à chaque semaine
 Conteneur à recyclage : le vendredi aux 2 semaines
 (même semaine que le recyclage résidentiel)

www.ecoregie.ca



Bac bleu Recyclage

Matières	Acceptées
Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)
Verre	Bouteille et pot de verre
Plastique	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide, Sacs de plastique, plastique agricole
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal



Pour connaître les matières acceptées et les heures d'ouverture :
428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli
418-775-8445, poste 2280
www.ecoregie.ca/collecte/ecocentre-mitis.html

Encombrants

13 mai et 14 octobre 2019

Divans, fauteuils, meubles de patio, tables et chaises, matelas, tapis, appareils ménagers et électroménagers, cuisinières, réfrigérateurs, bains, évier, réservoirs à eau chaude, fournaies.

Résidus verts

**21 mai et
4 novembre
2019**

Pelouse, feuilles,
herbe, branches



Dépôt des huiles usées et peintures



80, rue des Érables (secteur Luceville)

Rappel de collecte - Aide au tri

Rendez-vous au www.ecoregie.ca pour vous inscrire **GRATUITEMENT** au rappel de collecte par Texto, Courriel ou Téléphone! Profitez-en pour essayer l'outil d'aide au tri!



Bac brun Organiques

Conseil pratique :

Utilisez des sacs en papier, du papier journal ou des sacs en plastique compostable.

Matières acceptées

RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)

- Fruits et légumes
- Viandes, volailles et os
- Poissons, fruits de mer
- Oeufs et coquilles
- Écales de noix et noyaux de fruits
- Produits laitiers
- Graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, riz
- Gâteaux, biscuits, bonbons
- Tartinade, confiture, condiments
- Café, filtres à café et sachets de thé
- Aliments frits ou en sauce

RÉSIDUS VERTS

- Fleurs et plantes
- Résidus de désherbage

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Papier journal
- Sacs en papier
- Boîtes de pizza, de pâtisserie

Pour plus d'informations



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site internet : www.ecoregie.ca

Téléphone : 418 775-8445, poste 1138

Courriel : matresi@mitis.qc.ca

Municipalité de Sainte-Luce

1, rue Langlois
Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0

Téléphone : 418 739-4317

Télécopieur : 418 775-4888

Courriel électronique : sainte-luce@sainteluce.ca

AIDE AUX DEVOIRS À L'ÉCOLE DES BOIS-ET-MARÉES

L'école est à la recherche de personnes qui seraient intéressées à faire de l'aide aux devoirs à l'école des Bois-et-Marées, soit sur l'heure du dîner ou après l'école. C'est un emploi rémunéré et qui est très valorisant. Vous devez être âgé de plus de 18 ans et compléter un document de la Commission scolaire des Phares concernant les antécédents judiciaires. Si cela vous intéresse, communiquez avec l'école au **418 739-4214** d'ici le **22 novembre 2018**.



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-LUCE-DES-BOIS-ET-MARÉES-LÉVESQUE RECHERCHE UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINTE-LUCE

L'école est à la recherche d'un membre de la communauté intéressé à faire partie du Conseil d'établissement de l'école pour l'année 2018-2019. Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer vos coordonnées au secrétariat de l'école Sainte-Luce en appelant au **418 739-4844**.

Voici l'horaire des réunions pour l'année 2018-2019 :

19 novembre – 21 janvier – 18 mars – 21 mai – 17 juin

Ces rencontres ont lieu à l'école des Bois-et-Marées au 53, rue St-Pierre Est à 19 heures.
Vous recevrez une convocation par courriel avant chaque réunion.



INFORMATIONS MUNICIPALES

LOCAL DES JEUNES

Les jeunes de Sainte-Luce invitent la population à participer au concours visant à trouver un tout nouveau nom à leur local ! Vous trouverez le formulaire sur le site Internet de la Municipalité, sous les onglets «loisir» et «activités» : <http://sainteluce.ca/loisir/activite>

Vous avez jusqu'au **30 novembre** pour participer. Bonne chance à toutes et à tous!

Avez-vous des jeux de sociétés et même des consoles et jeux vidéo qui prennent la poussière sur les tablettes ? Nous sommes là pour vous !
Vous pouvez venir les porter au bureau municipal.
Assurément, ces jeux feront le bonheur des jeunes fréquentant le local des jeunes.



MARCHÉ PUBLIC DE SAINTE-LUCE – APPEL À TOUS!

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour former un comité afin de relancer le marché public de Sainte-Luce. Vous avez des idées, vous voulez vous impliquer et avoir la chance de faire une différence pour le dynamisme de notre belle municipalité. N'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-739-4317 ou sainte-luce@sainteluce.ca



Un anneau de glace à Sainte-Luce !

Après réévaluation de l'utilisation des deux patinoires sur le territoire, il a été décidé de garder la patinoire en opération dans le secteur Luceville et d'aménager un anneau de glace dans le secteur Sainte-Luce-sur-Mer. Au final, le patinage libre se trouvera sur l'anneau de glace. Pour le hockey, la patinoire du secteur Luceville offrira une plus grande plage horaire aux adeptes. Vous pouvez consulter l'horaire à la page 12 pour davantage d'informations.

RÉCUPÉRATION D'ARBRES DE NOËL

La Municipalité offre à la population un service de récupération d'arbres de Noël. Les arbres doivent être déposés en bordure du stationnement du bureau municipal au 1, rue Langlois **entre le 2 et le 15 janvier 2019**. Prendre soin de bien enlever toutes les décorations (boules, glaçons, etc.).

NOUVEAUTÉ

INSTALLATION DE BARRIÈRES POUR FERMETURE DE ROUTES

Par mesure de sécurité, lors de tempête, des routes pourraient être fermées à l'aide de barrières en fonction des conditions routières. Elles ont été installées dans 4 secteurs de Sainte-Luce, c'est-à-dire : le rang 2 Est (près du 110, rue St-Pierre), le rang 2 Ouest (intersection des rues Bellevue et Saint-Pierre), le rang 3 Ouest (près de la ferme Mékanie et fils) et à l'entrée du rang 3 Est. Il est important de respecter cette nouvelle signalisation. Nous comptons sur votre collaboration. Pour en être informé, suivez-nous sur les plateformes suivantes : Facebook, le site Internet de la Municipalité et les portails Voilà! et Somum.



BALISES DE DÉNEIGEMENT

Nous comptons sur la collaboration des citoyens pour qu'ils s'assurent que leurs balises de déneigement ne soient pas sur l'emprise de la Municipalité et demeurent visibles même lors de grandes accumulations de neige. Advenant le bris d'un équipement municipal dû à la mauvaise localisation d'une balise, la Municipalité de Sainte-Luce pourrait facturer à un citoyen les réparations qui s'avèreraient nécessaires.

LE MOT VERT - NOVEMBRE 2018

COMMENT BIEN METTRE SON BAC AU CHEMIN?

Comment bien mettre son bac au chemin? La question semble anodine, mais elle constitue une source assez grande de frustrations, de retards et de bris coûteux et inutiles. Voici une liste de petites choses importantes à retenir pour bien mettre son bac au chemin :

- * Les bacs à déchet et bacs bleus doivent être des bacs roulants de 240 ou 360 litres. Aucun autre type de bac n'est accepté dans la collecte. Ils sont disponibles dans la majorité des quincailleries.
- * Utilisez la bonne couleur de bac. Le bac bleu est pour le recyclage, le bac brun pour le compostable et le bac vert ou noir pour les déchets! Autrement, des déchets se retrouvent dans le recyclable, du plastique dans le compostable et du papier va inutilement à l'enfouissement.
- * Attention au poids! Des bacs trop lourds peuvent endommager le bac lui-même ou ne pas être ramassés. La terre, le sable, la roche ne vont pas dans vos bacs. Payer pour enfouir de la terre, ce n'est pas très logique. Les résidus de construction, les produits dangereux, les branches et les encombrants eux vont à l'Écocentre.
- * Placez votre bac la veille de la collecte, après 18 h. Les heures de collecte varient selon les conditions routières, itinéraires, bris, etc. Il se peut que le camion passe toujours à 7 h 15, mais si vous attendez 7 h pour mettre votre bac au chemin et qu'une journée le camion a changé d'itinéraire et a dû passer à 6 h, vous ne serez pas content !
- * Les roues et poignées doivent toujours être orientées vers la maison, le bac le plus près de la bordure du chemin, mais toujours sur votre terrain. Beaucoup de bacs sont brisés parce qu'ils étaient mal positionnés ou parce qu'ils se trouvaient dans le chemin et se sont fait accrocher par une voiture ou une déneigeuse.
- * Si vous devez avoir 2 bacs ou plus, placez-les un à côté de l'autre et espacez les d'environ 1 mètre (3 pieds) afin de permettre au bras mécanisé de saisir les bacs sans problème.
- * Les bacs bruns appartiennent à votre municipalité. Chaque bac brun a une puce qui attribue un bac à une résidence. Si vous déménagez, votre bac brun doit rester à la même maison. Pour le bac bleu, contactez votre municipalité afin de savoir la politique en place.

Pour davantage d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez pour la MRC de La Matapédia au 418 629-2053, poste 1138 ou pour la MRC de La Mitis au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur

CONSEILS PRATIQUES POUR LA SÉCURITÉ DE VOTRE RÉSIDENCE

- Installer un avertisseur de fumée à chaque étage et près des chambres à coucher.
- Assurez-vous de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et n'oubliez pas de changer les piles de ceux-ci.
- Remplacez votre avertisseur s'il est défectueux ou installé depuis plus de 10 ans.
- N'enlevez jamais la pile de votre avertisseur pour faire fonctionner un jouet ou autre objet à pile.
- Installer un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez des appareils de chauffage comme un poêle à bois, un foyer et une fournaise au mazout.
- Se procurer un extincteur portatif et apprendre à s'en servir.
- Préparer un plan d'évacuation, prévoir un lieu de rassemblement et s'exercer au moins une fois par année.
- Prévoir deux sorties afin d'évacuer les lieux en sécurité.
- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année.
- Pour disposer des cendres : Faites-le dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de matériau combustible, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.

NE LAISSEZ PAS LE FEU GÂCHER VOTRE TEMPS DES FÊTES!

Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC.
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières conçues pour l'extérieur.
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et non pas avec des clous ou des punaises.



Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, comme une plinthe électrique ou un foyer.

Les chandelles

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable.
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance.
- Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable.
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

N'oubliez pas que pour toute urgence, composer le 911

Votre service de prévention incendie

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-LUCE

Brunch du club de l'Âge d'Or de Sainte-Luce Dimanche 18 novembre 2018

Brunch de 11 h à 13 h et danse de 13 h à 16 h
Centre Gabriel-Nadeau : 1 rue Langlois
Musiciens : Jean-Yves Cayouette et Keven Desrosiers
Vous pouvez réserver vos billets à l'avance
Pour informations : Micheline Trudel : 418 739-3214

Buffet de Noël 16 décembre 2018

Brunch de 11 h à 13 h et danse de 13 h à 16 h
Centre Gabriel-Nadeau : 1 rue Langlois
Musiciens : Jean-Yves Cayouette et Keven Desrosiers
Vous pouvez réserver vos billets à l'avance
Pour informations : Micheline Trudel : 418 739-3214

Nous ferons relâche pour les mois de janvier et février et nous reprendrons nos activités le 17 mars 2019.

Joyeux Noël à tous!

Tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

CERCLE DE FERMIERES DE SAINTE-LUCE

MARCHÉ DE NOËL

Le samedi 8 décembre de 10 h à 17 h

Le dimanche 9 décembre de 10 h à 16 h

Le Cercle de Fermières de Sainte-Luce invite toute la population à un marché de Noël qui se tiendra au Centre Gabriel-Nadeau.

Divers artisans et marchands seront présents pour vous offrir : artisanat, produits agro-alimentaires, bijoux, cosmétiques, savons, poterie, etc.

Pour les personnes qui le désirent, il y aura la possibilité de déjeuner ou dîner sur place. Ce service de repas est préparé par les Fermières de Sainte-Luce et le Marché Sainte-Luce.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Lisette Gagnon au 418 739-3713.



BIBLIOTHÈQUE, SECTEUR SAINTE-LUCE

L'automne, c'est aussi le temps de lire...



Votre bibliothèque, secteur Sainte-Luce, sera ouverte aux heures habituelles :

- Mercredi de 19 h à 21 h
- Dimanche de 10 h à 12 h

FABRIQUE DE SAINTE-LUCE

Concert de Noël

Ensemble vocal de Bérard Dupéré et ses amis

Le dimanche 2 décembre 2018 à 14 h

À l'église de Sainte-Luce

Coût du billet : 15 \$ (au profit de la Fabrique de Sainte-Luce)

Billets en vente aux endroits suivants :

Marché Sainte-Luce et Épicerie CH Bernier

Réservation possible auprès de Lucien Dionne : 418 739-5272

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, SECTEUR LUCEVILLE

Pour la période des Fêtes, notre bibliothèque sera fermée :

- * Du 20 décembre 2018 au 7 janvier 2019.
- * De retour le mardi 8 janvier 2019 en après-midi.

Les heures d'ouverture sont :

- Mardi de 13 h 30 à 16 h 30
- Mercredi de 19 h à 20 h 30



Nous tenons à remercier nos abonné(e)s pour leur assiduité durant l'année 2018 et c'est toujours un plaisir de répondre à vos demandes et de vous servir. Au nom de toutes les bénévoles et en mon nom personnel, nous vous souhaitons un joyeux temps des fêtes et une année 2019 remplie de santé, de joie et de bonheur !

C'est avec une grande joie que nous vous accueillerons en 2019 !

Les bénévoles de la bibliothèque du secteur Luceville
Martine Plante, responsable

Les membres du conseil d'administration vous invitent cordialement à participer à toutes leurs activités régulières :

Au local du Club: 69, rue St-Pierre

Jeux de cartes : Les lundis de 13 h 30 à 16 h et les jeudis de 19 h à 22 h

Salle Louis-Philippe Anctil

Exercices avec le programme Viactive : Les mardis de 9 h 30 à 10 h 30

Jeux de pétanque ou curling : Les jeudis à 13 h 30

De plus, plusieurs activités saisonnières vous sont offertes telles que :

Une journée Inter-Club

Le 6 décembre 11 h à 16 h

Venez fraterniser avec nous. Nous recevrons les 13 clubs de MRC de La Mitis.

Activités au programme : baseball poche, pétanque, console Wii, etc.

Soupe et dessert : 5 \$, apportez votre sandwich.

Soirée de Noël (danse et buffet de fin de soirée)

Le 8 décembre : 19 h 30 à 23 h 30

Danse : 19 h 30 à 22 h 30 avec René Morin

Buffet : 22 h 30 à 23 h 30.

Coût : 12 \$

Tirage de prix de présence

Déjeuner dansant de la St-Valentin

10 février : 10 h à 16 h

Déjeuner de 10 h à 12 h

Activités surprises et danse avec Bertrand Potvin de 12 h à 16 h

Coût : 12 \$

Journée à la cabane à sucre à St-Damase : 19 avril 2019 (vendredi saint) :

Transport en autobus au départ du stationnement de l'église, repas, animation, tire, etc.

Tarif : à confirmer



Plusieurs activités nouvelles vous seront proposées telles que :

Cuisine et dégustation : chocolat, Kéfir, ...

Cours de danse traditionnelle québécoise, dont la gigue (offert gratuitement)

Excursions d'un jour : Au Gîte du Mont-Albert, au téléphérique du Mont-Comi, au Musée de Pointe-au-Père et à l'Île verte, etc.

Rabais sur la carte de membre 2019

Pour ceux et celles qui le désirent, il est encore temps de devenir membre.

Dès décembre prochain, les cartes de membre pour l'année 2019 seront disponibles.

La carte de membre annuelle est accessible au coût de 25 \$ et elle donne **accès gratuitement aux activités régulières.**

De plus, cette année les détenteurs de la carte de membre bénéficieront de rabais allant jusqu'à 9 \$ par personne, soit un rabais de 5 \$ pour l'activité de la cabane à sucre et un rabais de 2 \$ pour la soirée de Noël et pour le déjeuner de la St-Valentin.

Pour toute information sur nos activités ou services, vous pouvez contacter Sonia au 418 739-4228 .

Au plaisir de vous voir et vous compter parmi nous !

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE 2018
BRUNCH DE NOËL — SUPER C



Salle Louis-Philippe-Anctil
59, rue Saint-Laurent
ADMISSION : 11 ans et plus : 7 \$
4 ans à 10 ans : 5 \$
3 ans et moins : gratuit



** Un cadeau du Père Noël sera remis pour tous les enfants de 10 ans*

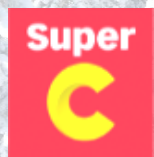
Pour vous procurer des billets:

À la réception du bureau municipal : au 1, rue Langlois
Auprès de Monique Chouinard : 418 739-4317
Au plus tard vendredi le **30 novembre à 16 h**

** Un cadeau du Père Noël sera remis pour tous les enfants de 10 ans*



GRACIEUSETÉ DE LA CORPORATION
DES LOISIRS DE SAINTE-LUCE !



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les projets de règlements numéros R-2018-251, R-2018-252, R-2018-253 et R-2018-254, dont les objets sont les suivants :

- * R-2018-251, amende le règlement sur les permis et certificats;
- * R-2018-252, amende le règlement sur le zonage;
- * R-2018-253, amende le règlement établissant le plan d'urbanisme;
- * R-2018-254, amende le règlement de construction.

Avis est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 5 novembre 2018, le conseil municipal a adopté ces projets de règlements. Ces règlements ne sont pas sujets à l'approbation des électeurs.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le mercredi 28 novembre 2018, à 19 heures, au bureau municipal de Sainte-Luce, situé au 1, rue Langlois. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le conseil expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets de règlements ne contiennent pas de dispositions pouvant faire l'objet d'un référendum.

Ces projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal situé au 1, rue Langlois à Sainte-Luce, aux heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

J. Robidoux

Donné à Sainte-Luce, ce 8 novembre 2018
Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier

LA CAISSE DESJARDINS DE LA RIVIÈRE NEIGETTE
FIÈRE PARTENAIRE DE VOS PROJETS!

La Caisse de la Rivière Neigette a lancé lors de la semaine de la coopération le 15 octobre 2018 son **programme Fonds d'aide au développement du milieu** qui permet de soutenir financièrement les organismes à but non lucratif membres de la Caisse. Les organismes qui souhaitent bénéficier d'un soutien financier pour concrétiser leur projet pour l'année 2019 peuvent déposer leur demande d'aide financière au siège social de la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette. Date Limite le **vendredi 14 décembre 2018** à 15 h.

Les **règlements et le formulaire de demande d'aide financière** sont disponibles à votre Caisse ou sur le site internet de la Caisse www.desjardins.com/caisseriviereneigette.

Veuillez prendre note que cette procédure ne modifie en rien celle des demandes de dons et commandites qui continueront à être reçues tout au long de l'année.

Informations: Geneviève Ruest, adjointe à la direction générale :
genevieve.ruest@desjardins.com ou
au 418 723-6798, poste 73 22 607





YOGA
SESSION 'HIVER

*VOUS AVEZ BESOIN DE VOUS
DÉPOSER
DE RALENTIR, DE MIEUX
GÉRER LE STRESS...*

CHANTAL PERREault
PROFESSEUR CERTIFIÉ ETY
26 ANS D'EXPÉRIENCE

LES LUNDIS
de 19H00-20H30

DU 7 JANVIER
AU 25 MARS
(12 SEMAINES)

418-730-1984



**Oui c'est possible, à
Sainte-Luce tout près
de chez vous!**

COURS DE DANSE

Cours de ballet classique et de jazz à Sainte-Luce



Lieu : Centre Gabriel-Nadeau : 1, rue Langlois.

Âge : Pour les 5 à 10 ans

Habillement requis :

- * Cuissard ou leggings
- * Chandail manche courte ou
- * Camisole ou
- * Maillot de danse.
- * Jazz : pieds nus
- * Ballet : bas ou chaussons

Jour et heure : à confirmer

Pour information : Marie Tremblay : 418 739-5515
ou cellulaire : 418 509-2725

CARDIO-MUSCU

Session d'automne de cardio-muscu qui a débuté le 30 octobre : **Il n'est pas trop tard pour vous joindre à nous.**

Les frais d'inscription seront ajustés selon le nombre de cours qui seront suivis.

Fréquence : Tous les mardis et jeudis de 18 h à 19 h

Lieu : L'école des Bois-et-Marées de Luceville.

Session hiver 2019 : Début le **mardi 8 janvier**

Entraînement cardio et musculaire avec bande élastique
sur musique rythmée

Fréquence : Tous les mardis et jeudis de 18 h à 19 h

Lieu : L'école des Bois-et-Marées de Luceville.

Coût : 15 Cours : 75 \$ / 8 Cours : 50 \$ / Par séance : 8 \$



Pour inscription ou information, veuillez contacter Louise Gagné au 418 739-5034

Horaires des patinoires

HIVER 2018-2019

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
SAINTE-LUCE-SUR-MER (Anneau)	9 h à 21 h 30*	Patinage libre	Patinage libre	Patinage libre	Patinage libre	Patinage libre	Patinage libre
LUCVILLE	9 h à 17 h	Moitié / Moitié	Moitié / Moitié	Moitié / Moitié	Moitié / Moitié	Hockey libre	Hockey libre
	17 h à 19 h 30	Patinage libre	Patinage libre	Hockey libre	Hockey libre	Patinage libre	Patinage libre
	19 h 30 à 21 h 30*	Hockey libre	Hockey libre			Hockey libre	Hockey libre

* Les lumières s'éteignent automatiquement à 21 h 30 et les portes du centre se verrouillent à 22 h.

** LES 2 SECTEURS SERONT EN OPÉRATION PENDANT LES JOURS FÉRIÉS.

L'horaire des patinoires est sujet à changement sans préavis.

Pour informations : Mathieu Truchon, coordonnateur des loisirs : 418 739-4420, poste 4

Patinoire secteur Sainte-Luce-sur-Mer : 418 739-4420, poste 6

Patinoire secteur Luceville : 418 739-4420, poste 7